

Journée d'échanges du 18 mars 2014 : Les bilans des émissions de GES et les plans d'actions

Où trouver de l'aide

synthèse de Philippe Borowczak

Mi Août 2012, un collègue de l'ARS Nord Pas de Calais, a été sollicité par son homologue d'une autre région sur ce que nous comptons faire dans le cadre du BEGES à réaliser pour le 31/12/2012.

Le temps de solliciter la hiérarchie sur ce sujet et les réseaux internes en l'absence de directives nationales spécifiques, le Directeur Général de l'ARS s'est engagé de manière volontaire dans la réalisation du BEGES fin septembre afin de respecter la réglementation en vigueur.

Dans l'esprit d'une administration exemplaire et bien avant la circulaire du 1er ministre en date du 21 Février 2013, l'ARS NPDC s'est engagée à réaliser un Bilan Carbone complet (Scope 1,2 et 3). Ce choix s'imposait de manière évidente vu les activités de l'agence et son organisation.

Réduire le BEGES à l'exigence minimale du décret du 11 Juillet 2011 c'était passer à côté des sources principales d'émissions de gaz à effet de serre d'un établissement administratif.

Toutefois relever ce défi sans connaissance de l'outil Bilan Carbone et de la démarche qui l'accompagne était impossible, aussi en l'absence de compétences internes et vu le délai imparti pour le réaliser, l'ARS NPDC s'est tournée vers un accompagnement par un cabinet agréé par l'ABC.

Un MAPA a été mis en place. 5 prestataires ont répondu de manières diverses au cahier des charges établi.

Un cabinet lillois a été sélectionné et a relevé le défi de conduire ce BEGES en délais contraints.

Le DGARS a désigné le service Contrôle de Gestion Qualité comme porteur du projet.

Un chef de projet a été désigné, ainsi qu'un adjoint.

Un comité de pilotage a été mis en place associant tous les services dépositaires de données (Achats, logistique, Informatique, Ressources Humaines, Contrôle de Gestion, Comptabilité).

L'ingénieur Régional du Bâtiment a été associé pour sa connaissance du patrimoine immobilier.

Le service communication a lui aussi été associé dès le démarrage du projet pour relayer l'actualité de la démarche jusqu'à sa conclusion par le biais du journal interne.

Le BEGES a été réalisé en 6 semaines grâce à plusieurs ingrédients de succès:

- 1) Une direction générale volontaire et impliquée
- 2) Des moyens humains dédiés (Service Contrôle de Gestion)
- 3) Du temps dégagés par tous les contributeurs de données
- 4) Un budget alloué pour l'accompagnement
- 5) Des données rapidement et facilement disponibles
- 6) Un projet porté par le comité de direction
- 7) Un projet organisé et managé

A noter que la formation au bilan carbone organisée par l'IFORE n'a eu lieu qu'en janvier 2013 et que pour satisfaire à l'échéance du 31/12/2012, un accompagnement externe s'imposait.

Avec le recul de cette expérience et de la formation suivie, l'actualisation du BEGES se fera en interne sans aide extérieure.

L'aide du consultant s'est traduite essentiellement dans la compilation des données et le renseignement du logiciel Bilan Carbone V7.

Le travail de collecte et d'organisation du projet a été réalisé en interne.

L'intérêt de cette démarche est d'identifier les sources de GES et la définition des plans de réduction sur 3

ans.

Toutefois pour être efficace, l'actualisation du BEGES doit être annuelle ainsi que le suivi des plans d'actions.

Il convient d'avoir à l'esprit en permanence que réduire ses émissions de gaz à effet de serre, c'est faire directement des économies (Papiers, encres, carburants, chauffage, éclairage, électricité)

Développement Durable et réduction des coûts de gestion sont donc intimement liés.

En cette période de réduction budgétaire et de recherche d'économies tous azimuts, le Développement Durable et plus particulièrement la réduction des émissions des gaz à effet de serre est une voie à suivre pour obtenir rapidement des résultats perceptibles et encourageants et surtout de pouvoir les chiffrer en montants économisés.